Réglementation
du service de garde

CLIENTÈLE RÉGULIÈRE DU SERVICE DE GARDE

Le Service de garde est ouvert toutes les journées régulières de classe et les journées pédagogiques du calendrier scolaire **de 7h00 à 18h00**. Des frais **de 9,20$*** par jour par enfant s'appliquent pour les élèves qui fréquenteront le service de garde sur une base régulière, les frais sont payables **que l'enfant soit présent ou non.** Ces frais incluent les frais de garde le matin, les frais de surveillance pendant l'heure du dîner et le service de garde après 15h03. Toutefois une augmentation peut survenir en tout temps.

Frais lors des journées pédagogiques : 11,00 $ plus les frais d'activités
***Possibilité de changement en cours d'année (décision ministérielle)**

CLIENTÈLE OCCASIONNELLE

Les frais suivants s'appliquent pour les enfants qui fréquentent le service de garde sur une base occasionnelle :

5,00$ pour le bloc du matin (à partir de 7h)
4,00$ pour le bloc du midi
9,00$ pour le bloc de l'après-midi (jusqu'à 18h)
Ces frais s'additionnent si vous utilisez plus d'un bloc par jour.

SERVICE DE DÎNER

Pour les élèves qui fréquentent le service de dîner sur une base régulière, seuls les frais suivants seront appliqués pour la surveillance :
4,00 $ par jour pour les élèves du préscolaire et du primaire
3,50 $ par jour pour les élèves des classes d'accueil

RETARD

Les frais de retard à compter de 18h sont de 1,85$ par minute.

ACHAT REPAS

Si nous dépannons votre enfant à l'heure du dîner, des frais de 6,00$ vous seront facturés pour l'achat d'un sandwich.

MODALITÉ DE PAIEMENT

La facturation se fait sur une base mensuelle, vous devez régler le compte sur réception. Les services offerts se paient au premier jour ouvrable du mois et non à la fin du mois. Nous vous proposons d'utiliser les solutions électroniques afin de régler vos factures, soit par internet, téléphone, au guichet automatique ou au comptoir de votre institution bancaire. Ces solutions pratiques et efficaces sont offertes avec toutes les banques sauf avec HSBC où vous devrez régler vos factures avec votre carte de débit ou un chèque.

Leila Kharroubi Technicienne SDG
514 596-5620